

**MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE****Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi)****Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences – Phase 3  
(PEJEDEC – Phase 3)**

Financement Banque mondiale  
Crédit IDA 7034-CI

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°40/BCPE-PEJEDEC 3/2024  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉVALUATION DE  
LA STRATÉGIE NATIONALE DE TRANSITION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE  
VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE****1. CONTEXTE**

Les diverses réformes engagées par le Gouvernement depuis 2011 en l'occurrence l'amélioration du climat des affaires et les gros investissements publics et privés ont abouti à une forte croissance du PIB national. En outre, des financements importants ont été mobilisés auprès des Partenaires au Développement pour la prise en charge des couches vulnérables dont les jeunes et les femmes. Des réformes spécifiques ont également été prises pour accélérer la création d'emplois, en améliorer la qualité et résorber le chômage. Entre autres l'élaboration et la mise en œuvre des Politiques Nationales d'Emploi (PNE) 2012-2015, 2016-2020 et 2021-2025, la Stratégie de Relance de l'Emploi en novembre 2013, l'élaboration d'un nouveau code du travail en 2015, les revalorisations du SMIG de 36 607 à 60 000 (en 2016) puis à 75 000f (en 2023), les nombreux programmes d'emploi jeunes la création de l'Agence Emploi Jeunes, etc. Toutes ces actions ont permis la création de plusieurs milliers d'emplois.

Ainsi, entre 2011 et 2023, 1 234 597 emplois formels qui ont été enregistrés dont 1 045 989 immatriculations à la CNPS soit 84,7% et 188 608 fonctionnaires et agents de l'Etat intégrés au fichier de la Solde soit 15,3%.

En plus de ces emplois formels créés, selon la Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD), plus de 380 000 opportunités d'emplois ont été offertes de 2016 à 2023 aux jeunes en termes de stages, d'entrepreneuriat, de développement de compétences et de THIMO pour un coût global de 134,9 milliards de francs CFA. Par ailleurs, entre 2011 et 2019, le Bureau de Coordination des Programmes d'Emploi (BCP-Emploi) à travers les financements de la Banque Mondiale, de l'Agence Française de Développement et de la Coopération japonaise, a permis à 89 000 jeunes d'avoir des opportunités d'emplois, stages et de formation pour un coût global de 57,1 Milliards de francs CFA.

Cependant, presque après une décennie de croissance, certains indicateurs sociaux n'ont pas suivi la même trajectoire que les indicateurs macro-économiques notamment en ce qui concerne la formalité de l'emploi même si une légère amélioration a été observée. En effet, selon les résultats de l'ENE 2019, seulement 10,8% de la population était en emploi formel (ENE 2019) contre 6,4% en 2016 (ENSESI 2016). Cette situation est davantage préoccupante pour les franges les plus défavorisées en l'occurrence

les femmes et les jeunes dont respectivement 5,5% et 3,0% étaient en emploi formel (ENE 2019). Cette situation s'explique en effet d'une part, du fait que la grande majorité des micros et petites entreprises ne déclarent pas leurs activités et évoluent avec leurs travailleurs dans l'informalité et d'autre part, qu'une proportion croissante des entreprises formelles (de taille plus conséquente), ne respectent pas tous la réglementation en matière de recrutement et de déclaration des travailleurs.

Pour tenter de corriger ce dysfonctionnement, le Gouvernement à travers la Direction Générale de l'Emploi (DGE), a élaboré la Stratégie Nationale Intégrée de Transition vers l'Economie Formelle (SNIT-EF) en 2019, en cours de mise en œuvre.

Cinq (05) ans après, il importe d'initier une évaluation de cette stratégie en vue de s'assurer de l'atteinte globale des objectifs fixés. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les présents termes de références (TDR) qui vise à recruter un prestataire expérimenté (cabinet ou équipe de chercheur) dans la conduite d'évaluation de politiques et stratégies.

Cette évaluation bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale à travers le projet PEJEDEC 3.

## 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

La présente étude vise à faire le bilan des réalisations de la SNIT-EF et formuler des recommandations dans l'optique de capitalisation c'est-à-dire de tirer des leçons pour améliorer les stratégies ultérieures.

La mission d'évaluation s'attachera à analyser la stratégie à la lumière des critères suivants :

- ❖ **La pertinence** : le bien-fondé des actions au regard des objectifs et enjeux déterminés au démarrage de la SNIT-EF. La stratégie sera évaluée au niveau de sa conception, ses activités, applicabilité sur le terrain et résultats escomptés. La stratégie a-t-elle atteint ses résultats et si non, pour quelles raisons ?
- ❖ **La cohérence** : la mission analysera d'une part la cohérence interne de la SNIT-EF c'est-à-dire la concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs, et d'autre part la cohérence externe en appréciant particulièrement le rôle de la SNIT-EF dans la mobilisation des autres partenaires et le degré de leur implication pour la réalisation des activités.
- ❖ **L'efficacité** : l'appréciation du degré de réalisation des objectifs de l'action ainsi que ses éventuels effets attendus et non attendus (positifs ou négatifs) :
  - le progrès enregistré par la SNIT-EF pour la réalisation de ses objectifs et l'examen des arrangements utilisés, notamment en matière de mécanismes financiers ;
  - l'examen et l'analyse de l'organisation de la SNIT-EF au niveau de son montage institutionnel afin de juger de son efficacité et de son degré d'adaptation aux transformations institutionnelles.
- ❖ **L'effectivité** : permettra de rendre compte de la réalité des actions conduites. La mission étudiera dans ce cadre le degré de réalisation des activités, le respect des délais et du chronogramme. Au niveau financier, l'analyse portera sur la gestion financière par rapport aux planifications : les fonds additionnels et leur impact sur les résultats ainsi que la réallocation de fonds de la SNIT-EF pour l'atteinte des objectifs.
- ❖ **L'impact** : la mission jugera des retombées de la SNIT-EF à moyen et long terme en analysant les réalisations.

### 3. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION

Pour la réalisation de cette étude, une collecte de donnée sera réalisée auprès des différentes parties prenantes en l'occurrence les entités en charge de la mise en œuvre des programmes et projets déclinés de la stratégie, les décideurs (la Direction Générale de l'Emploi (DGE), l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), etc.), les bénéficiaires, etc. L'évaluation sera réalisée par un prestataire, recruté à travers une procédure transparente. Il travaillera sous la supervision de l'équipe de l'ONEF et de la DGE.

De manière spécifique, la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission d'évaluation de la stratégie reposera principalement sur :

- ✓ **L'étude et l'analyse de l'ensemble de la documentation et recherche documentaire produite par la stratégie.**

Il s'agit principalement :

- D'une prise de connaissance parfaite du document de la SNIT-EF, ses objectifs, résultats et activités ainsi que sa stratégie de mise en œuvre et son budget.
  - Des comptes rendus, rapports divers.
- ✓ **La réalisation de contacts et d'entretiens par les principaux partenaires de la SNIT-EF aussi bien relevant des institutions officielles que les membres de la société civile impliqués dans sa mise en œuvre.**
  - ✓ **La réunion de restitution avec le comité de suivi du programme.**

### 4. RESULTATS ATTENDUS

Les livrables à produire et à remettre sont les suivants :

- 1) Un rapport provisoire du diagnostic ;
- 2) Un rapport final présentant les possibilités de réorientation et de recadrage du projet devra être élaboré en français, en tenant compte des remarques et observations des partenaires.

Le rapport final d'une cinquantaine de pages constituera une réponse complète aux termes de référence et doit contenir :

- La liste des abréviations et des acronymes
- Un résumé succinct et analytique en français
- Une note introductive sur l'approche et la conception du projet ainsi que sur son contexte
- L'état d'exécution du projet
- Les résultats et conclusions de l'évaluation au niveau de :
  - La formulation de la stratégie
  - La mise en œuvre de la stratégie
  - Les résultats du projet : l'évaluation du progrès atteint en termes de réalisation des objectifs de chaque composante de la stratégie.
- Les contraintes identifiées comme barrières au développement du programme.

- Une section « recommandations » (Impacts, durabilité, cohérence, renforcement des capacités, ... qui doivent être réalistes, appropriées, réalisables et contribuer à une meilleure mise en œuvre du projet et à l'aboutissement de ces résultats.
- Enseignements tirés et synergies

La mission d'évaluation s'assura que les différentes parties prenantes du projet débutent le processus de suivi des recommandations de l'évaluation en fournissant une « réponse de gestion » appropriée à ces recommandations.

En annexe :

- Note succincte sur le projet et ses principales réalisations
- Termes de référence de la mission d'évaluation,
- Liste des personnes rencontrées
- Liste de la documentation et des références consultées
- Matrice logique du projet finalisée
- Méthodologie poursuivie pour l'évaluation.

Le rapport ne sera définitivement accepté qu'après validation de l'ensemble des recommandations par le comité de pilotage de l'évaluation.

## **5. DURÉE DE LA MISSION**

La mission se déroulera sur une durée de trois (03) mois.

## **6. PROFIL DU CONSULTANT**

Le consultant doit satisfaire aux exigences de qualification, d'expérience et d'aptitudes suivantes :

- avoir un diplôme d'études universitaires supérieures (BAC + 5 ou plus) en économie, en statistique, en démographie, ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir une bonne connaissance du Système d'Information sur le Marché du Travail (SMIT);
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine du développement avec une bonne connaissance opérationnelle des acteurs institutionnels ivoiriens du secteur de l'emploi ;
- faire preuve d'autonomie, de maturité personnelle et professionnelle, d'aptitude d'écoute et de communication et d'un très bon esprit d'analyse.
- avoir une pratique du travail en équipe, un bon sens de l'organisation et de la gestion
- avoir d'excellentes capacités rédactionnelles dans les langues française.
- bonne connaissance dans le domaine informatique : Windows : Word, Excel, Powerpoint, Access.

## **7. METHODE DE SELECTION**

Le recrutement du Consultant sera effectué suivant la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte conformément aux règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) cinquième édition, septembre 2023.

## **8. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE DE MANIFESTATIONS D'INTERETS**

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront transmettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française et en trois (3) exemplaires (original + 2 copies) comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;

- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le Consultant dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission, et la liste des références de prestations similaires et d'expériences de missions comparables. Pour chaque référence, le candidat devra indiquer entre autres : (i) l'intitulé de la mission, (ii) le commanditaire (client) de la mission et ses contacts, (iii) le contenu de la mission et les tâches réalisées, la période et le lieu d'exécution ;
- Une copie du diplôme requis.

Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être déposés au plus tard le **12 décembre 2024 à 10 heures 00 minute**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « **Recrutement d'un consultant individuel en vue de la réalisation d'une étude pour l'évaluation de la mise en œuvre de la convention cadre de partenariat secteur public / secteur privé** ».

L'adresse de dépôt des dossiers de manifestations d'intérêts est la suivante : **Secrétariat du Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) Abidjan – Cocody II Plateaux Vallon, derrière la Pharmacie Saint Gil, Lot 2334, Ilot 202, 06 BP 2281 Abidjan 06, Tél : 27 22 54 95 30 / 27 22 54 95 31**

ou par mail à l'adresse [appeldoffres@bcpeploici.org](mailto:appeldoffres@bcpeploici.org) avec copie [skartia@bcpeploici.org](mailto:skartia@bcpeploici.org)

Tout dépôt de manifestation d'intérêt physique devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers des manifestations d'intérêts disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

L'ouverture des manifestations d'intérêt aura lieu le 12 décembre 2024 à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion du BCP-Emploi.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Cellule Passation des Marchés du BCP-Emploi à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

**Le Coordonnateur du BCP-Emploi**  
**Dr. Hermann TOUALY**